

Depuis qu'en 2002, le Parlement a inscrit dans la loi l'obligation de récolement décennal pour les 1.220 musées de France, et que des textes complémentaires ont permis de préciser la notion de récolement, son périmètre et les conditions de sa réalisation, les collectivités territoriales se trouvent engagées dans un vaste chantier. Conscient que ces dernières sont impliquées à des degrés divers et qu'elles ne disposent pas toutes des mêmes moyens, le ministère de la culture et de la communication a souhaité organiser une journée de réflexion entre élus et professionnels. Une table ronde et diverses communications permettront d'échanger sur les différents aspects du récolement : implication des élus, partage des responsabilités, outils méthodologiques mis en œuvre (plan de récolement, projet de service, etc.), retombées positives (diffusion et publication des collections, valorisation des musées). Ces témoignages et retours d'expérience devraient permettre de mettre en lumière tout l'enjeu de ce premier récolement, dont l'achèvement est fixé au 12 juin 2014.

textes de référence :

- code du patrimoine, articles L 451-2, L451-5, L451-9, D113-27, D113-28, D 451-15 à D 451-21 et R451-24
- arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement
- circulaires n° 2004-0669 du 17 septembre 2004 et n°2006-006 du 27 juillet 2006
- note-circulaire du 19 juillet 2012 relative à la problématique des matériels d'étude et à la méthodologie préalable à l'affectation de certains de ces biens aux collections des musées de France

textes et espace de discussion disponibles dans l'espace professionnel du portail :
<http://portail-joconde.over-blog.com/>

Comité d'organisation

sous-direction des collections - service des musées de France - direction générale des patrimoines

associations des conseillers musées

association générale des conservateurs des collections publiques de France

BnF - site François Mitterrand
grand auditorium
avenue de France - accès Est
www.bnf.fr

Ministère de la Culture et de la Communication
Direction générale des patrimoines
Service des musées de France
www.culture.gouv.fr



Journée nationale sur le récolement décennal dans les musées de France

17 décembre 2012
Paris

Bibliothèque nationale de France
site François Mitterrand

Journée nationale sur le récolement décennal dans les musées de France

Paris, Bibliothèque nationale de France
site François Mitterrand
17 décembre 2012

■ A partir de 9h00

arrivée des participants, retrait des badges et dossiers

■ 9h30 - 9h45 : accueil

Bruno Racine, président de la Bibliothèque nationale de France

■ 9h45 - 10h00 : ouverture des travaux

Aurélié Filippetti, ministre de la culture et de la communication (sous réserve)

Matinée

sous la présidence de **Marie-Christine Labourdette**, directrice chargée des musées de France

■ 10h00 - 10h30 : Le récolement décennal : une obligation et une opportunité

Jacques Sallois, président de chambre honoraire à la Cour des comptes, président de la Commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art

■ 10h30 - 11h30 : Le récolement, une responsabilité partagée

Table ronde entre élus, représentants de l'Etat, et responsables de musées

Bruno Bourg-Broc, maire de Châlons-en-Champagne, Marne

Delphine David, maire de Montfort-sur-Meu, Ille-et-Vilaine

Vincent Eblé, président du conseil général de Seine-et-Marne (sous réserve)

Brigitte Riboreau, directeur du musée de Bourgoin-Jallieu, Isère

Marie-Christiane de La Conté, directrice régionale des affaires culturelles de Nord-Pas-de-Calais

Charles Schaettel, président de l'association des conseillers musées

■ 11h30 - 12h00 : discussion

■ pause déjeuner

Après-midi

sous la présidence conjointe de

Christophe Vital, président de l'association générale des conservateurs des collections publiques de France, et

Bruno Saunier, sous-directeur des collections au service des musées de France

■ 14h00 - 14h20 : Récoler, oui, mais quoi ?

Anne-Laure Rameau, **Claire Métivier**, régisseurs des collections, service des collections, Archéa - archéologie en Pays de France, Louvres, Val-d'Oise

Nathalie Mémoire, conservatrice en chef du patrimoine, directrice du muséum de Bordeaux, Gironde

■ 14h20 - 14h40 : Le rôle du propriétaire des collections

Hélène Homps, attachée de conservation du patrimoine, directrice du musée de la Vallée à Barcelonnette, Alpes-de-Haute-Provence

Elodie Pignol, responsable du service du patrimoine, conservatrice des musées de Nérac et Mézin, conseil général du Lot-et-Garonne

■ 14h40 - 15h00 : discussion

■ 15h00 - 15h20 : Le récolement, un projet de service

Anne Esnault, conservatrice du patrimoine, musée des beaux-arts d'Arras, Pas-de-Calais

Caroline Fillon, chargée de l'informatisation des collections et du récolement, musée des arts décoratifs de Bordeaux, Gironde

■ 15h20 - 15h40 : « D'une pierre deux coups » : récolement et chantier des collections

Nicolas Coutant, attaché de conservation, directeur du musée d'Elbeuf, Seine-Maritime

Marie-Pierre Deguillaume, directrice du musée d'histoire urbaine et sociale de Suresnes, Hauts-de-Seine

■ 15h40 - 16h00 : discussion

■ 16h00 - 16h20 : pause

■ 16h20 - 17h00 : Le récolement, et après ?

Fanny Charton, directrice du musée de la Loire, Cosne-Cours-sur-Loire, Nièvre

Anne Labourdette, conservatrice du patrimoine, musée de la Chartreuse, Douai, Nord

Jean-Louis Riccioli, conservateur en chef des musées de l'Empire de Salon et de la Crau, Salon-de-Provence, Bouches-du-Rhône

Florence Viguier-Dutheil, conservatrice en chef du patrimoine, directrice du musée Ingres, Montauban, Tarn-et-Garonne

Hélène Guillaut, attachée de conservation en charge du récolement, musée Ingres, Montauban

■ 17h00 - 17h15 : discussion

■ 17h15 - 17h30 : conclusion et perspectives

Vincent Berjot, directeur général des patrimoines

■ 17h30 : clôture des travaux